

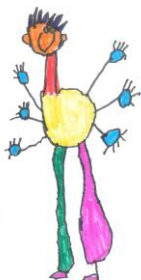
Résultats du jeu-concours de dessin « Dessine la mascotte de l'Europe »

Pour la troisième édition du Printemps de l'Europe, le Conseil départemental du Finistère, la Ville de Brest et Brest métropole ont organisé un concours de dessin à destination des enfants, à titre individuel, et des établissements scolaires primaires et des collèges.

Lauréats du jeu-concours :





Candidatures individuelles

- **Catégorie 1 : de 5 à 7 ans**



1^{er} prix : QUENET Erwan - Un bon d'achat d'une valeur de 50€ chez Dialogues
Une seule candidature, récompensée du 1^{er} prix.

- **Catégorie 2 : de 8 à 10 ans**

			
RAGUENES Layla	DESBOIS Vincent	MILLINER Alice	QUENET Maelann
2 ^{ème} prix	1 ^{er} prix		3 ^{ème} prix

- 1^{er} prix : DESBOIS Vincent - Un bon d'achat d'une valeur de 50€ chez Dialogues
- 2^{ème} prix : RAGUENES Layla - Un abonnement « Voyageur » de 6 mois au magazine jeunesse Mia Europo d'une valeur de 28€ + Billets d'entrée « Chemins du Patrimoine en Finistère »
- 3^{ème} prix : QUENET Maelann - Un bon d'achat d'une valeur de 20€ chez Dialogues + Billets d'entrée « Chemins du Patrimoine en Finistère »

MILLINER Alice : lot de compensation - Billets d'entrée « Chemins du Patrimoine en Finistère »

• **Catégorie 3 : de 11 à 15 ans**

		
PICHART Maël	LE ROUX Judith	LE MADEC Enora
	2 ^{ème} prix	1 ^{er} prix

- 1er prix : LE MADEC Enora - Un bon d'achat d'une valeur de 50€ chez Dialogues
- 2^{ème} prix : LE ROUX Judith - Un abonnement « Voyageur » de 6 mois au magazine jeunesse Mia Europo d'une valeur de 28€+ Billets d'entrée « Chemins du Patrimoine en Finistère »

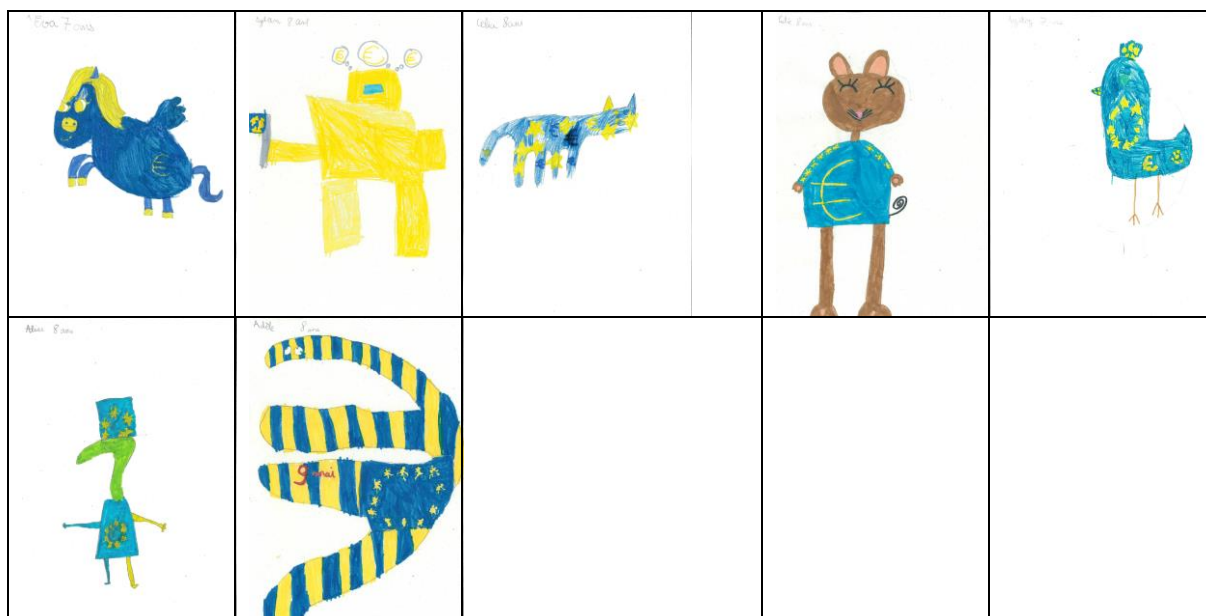
PICHART Maël : lot de compensation - Billets d'entrée « Chemins du Patrimoine en Finistère »

Candidatures d'établissements : Catégorie 4

- **Grande section, CP (modifiée en replaçant les CE1 dans la tranche d'âge supérieure)**

Ecole Châteaubriand de Guilers





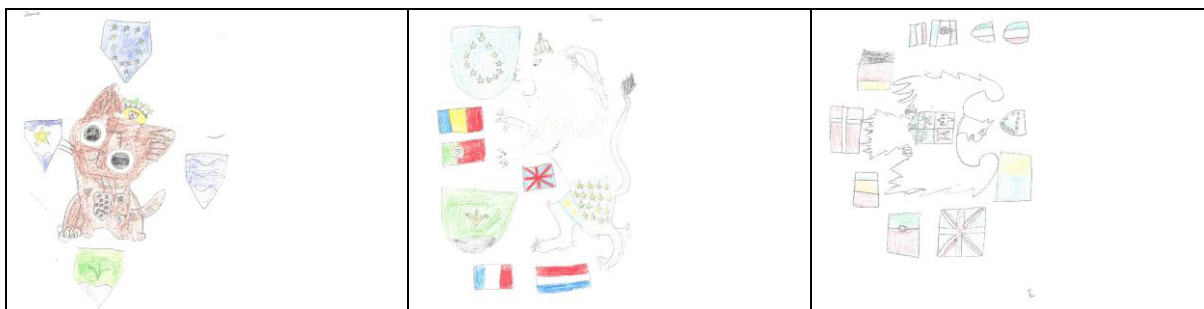
Une seule candidature, récompensée du 1^{er} prix

- **CE1, CE2, CM1, CM2 (CE1 ajouté en l'absence de candidatures d'autres classes)**

1. Ecole du Questel de Brest



2. Ecole Keriscoualc'h de Locmaria-Plouzané



1^{er} prix : Ecole du Questel de Brest - Un abonnement formule scolaire « Voyageur » de 6 mois au magazine jeunesse Mia Europo d'une valeur de 55€ + Un bon d'achat d'une valeur de 100€

Ecole Keriscoualc'h de Locmaria-Plouzané

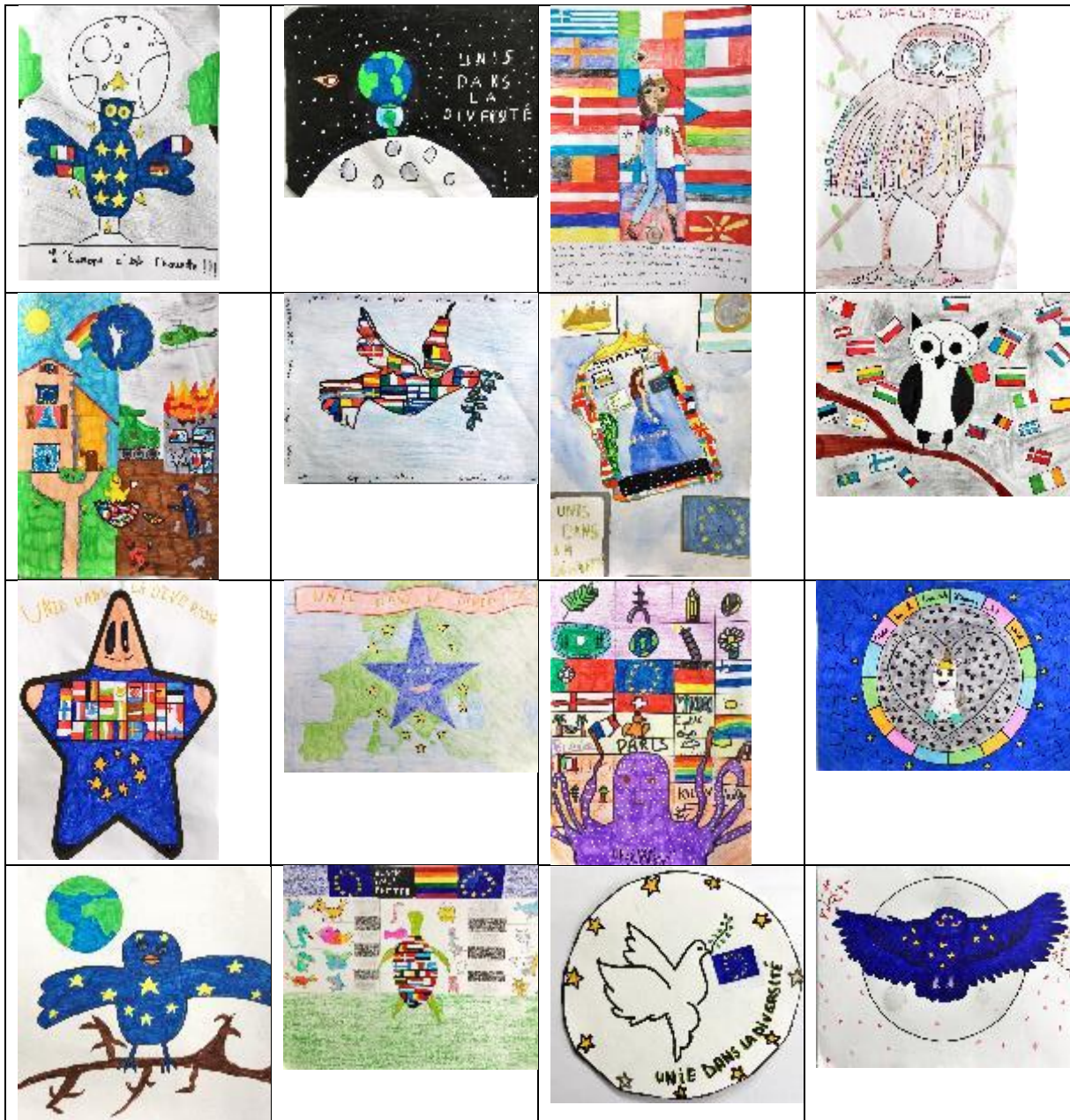
Lot de compensation : Un bon d'achat d'une valeur de 20€ chez Dialogues + un abonnement formule scolaire « Voyageur » de 6 mois au magazine jeunesse Mia Europo d'une valeur de 55€

- **Collèges**

1. Collège Saint-Antoine de Lannilis



2. Collège Saint-François Notre Dame de Lesneven



L'un des dessins a été déposé en double, certainement une erreur de scan, nous demanderons à l'enseignant le dessin de l'élève manquant.

1^{er} prix : Collège Saint-François Notre Dame de Lesneven - Un abonnement formule scolaire « Voyageur » de 6 mois au magazine jeunesse Mia Europa d'une valeur de 55€ + Un bon d'achat d'une valeur de 100€

Collège Saint-Antoine de Lannilis

Lot de compensation : Un bon d'achat d'une valeur de 20€ chez Dialogues + un abonnement formule scolaire « Voyageur » de 6 mois au magazine jeunesse Mia Europa d'une valeur de 55€

Modalités de participation

Ce jeu-concours était ouvert à tout enfant du département du Finistère, âgé de 5 à 15 ans, ainsi qu'aux classes des mêmes tranches d'âge sur inscription par l'enseignant référent. Le thème proposé était la représentation d'une mascotte pour l'Union Européenne.

Les dessins ont été répartis, en fonction de l'âge des participants, dans l'une des catégories suivantes :

Catégorie 1 : de 5 à 7 ans

Catégorie 2 : de 8 à 10 ans

Catégorie 3 : de 11 à 15 ans

Catégorie 4 : classes

- Grande section, CP, CE1
- CE2, CM1, CM2
- Collège

Participation

Le concours était initialement ouvert du 9 mai à 10h au 11 juin 2021 à 17h et a été prolongé jusqu'au 30 juin à 17h en raison du faible nombre de candidatures reçues, deux jours avant l'échéance.

Au total, **61 dessins ont été reçus**. Afin de rééquilibrer les candidatures et d'harmoniser les catégories individuelles et scolaires, les 2 candidatures reçues pour des classes de CE1 ont été réaffectées dans la catégorie scolaire 2 – CE2, CM1 et CM2.